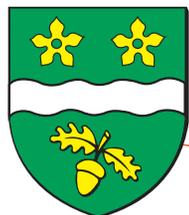


Villeneuve-sur-Allier





Bientôt une année se termine, la page de 2012 va se tourner... Depuis le dernier bulletin du mois de mai, après un temps propice et tranquille de vacances où tout est presque immobile, le tourbillon de la rentrée est revenu avec le rythme des jours qui s'accélère... A l'école, les effectifs sont stables. Comme nous nous y étions engagés, **le mobilier d'une classe de primaire a été changé**, à la grande satisfaction des enfants qui peuvent ainsi travailler et apprendre dans de meilleures conditions.

Cet été nous avons eu la mauvaise surprise de voir **la fermeture brutale de notre supérette**, le « panier sympa ». Ce commerce de proximité rendait bien des services à tous, mais ce sont sans doute les personnes du 3^{ème} âge qui sont les plus pénalisées. Heureusement à la rentrée, **Madame et Monsieur Dubois-Gougé** qui avaient récemment ouvert le restaurant « l'Escapade » en face de la mairie, ont eu l'excellente initiative de **créer un rayon épicerie** attendant à leur bar-restaurant. Nous les en remercions vivement et invitons tous les Villeneuvois à leur rendre visite.

Dans le domaine des commerces, nous avons eu aussi **le plaisir d'accueillir une auto-école** dans les locaux de l'ancien magasin Vival, au centre bourg, rue de la gare. Je formule des vœux de réussite à **Monsieur Mickaël Lapoile**, jeune chef d'entreprise audacieux qui a choisi de créer cette nouvelle activité de proximité sur notre commune. Dans **le domaine des services à la personne** et à domicile, l'auto-entreprise **Evidom** de **Mademoiselle Céline Bugette** vous propose ses compétences en matière d'aide au quotidien. Je suis toujours très sensible lorsque des hommes et des femmes se lancent dans l'aventure de l'entrepreneuriat. Ce qui est d'autant plus remarquable et courageux en temps de crise.

Pendant toute la période estivale et également depuis la rentrée le conseil municipal a continué de travailler sur le dossier de **l'avenir médical de notre bourg**. De très nombreuses réunions et échanges ont eu lieu tant avec les professionnels qu'avec des techniciens et des politiques dans le but de conserver un tissu médical de proximité **afin que la commune de Villeneuve mais aussi ses alentours ne deviennent pas un désert dans le domaine de la santé**. Les temps ont changé où un médecin exerçait seul dans son coin, 50 heures et plus par semaine, les nuits... les week-end... Il fallait, pour ce dossier, avoir une vision globale d'avenir. Afin de prévoir la relève de nos médecins qui partent où vont partir en retraite, ce n'est pas un cabinet qu'il faut offrir à **la location**, mais **une maison où pourront s'installer plusieurs professionnels de santé** qui travailleront ensemble. Après un vote au dernier conseil municipal du 21 novembre, ce projet très important pour la vie de notre bourg va être finalisé afin de pouvoir déposer au plus vite le permis de construire pour que les travaux démarrent rapidement et que nous puissions accueillir de nouveaux médecins.

Je vous souhaite maintenant d'agréables fêtes de fin d'année en attendant de vous retrouver les plus nombreux possible à nos vœux qui auront lieu le vendredi 11 janvier à la salle socioculturelle.

René CHAVIGNON

Sommaire

Le Mot du Maire _____ p.2

Principales décisions et actions du
Conseil Municipal _____ p.3

Vie Scolaire et Jeunesse _____ p.4/5

Vie associative _____ p.6/7

Vie locale _____ p.8/9/10

Infos diverses _____ p. 11

Pêle-Mêle _____ p.12

Directeur de la publication
René CHAVIGNON

Commission du bulletin
Dominique DESFORGES, Catherine BOUTIN,
Martine DUFFAUT, Patrick FINAT,
Françoise GEORGET, Sylvie TARDIF

Impression
Granjean - Avermes (03) - Tirage n° 1074

Adresse
Mairie de Villeneuve-sur-Allier
03460 Villeneuve-sur-Allier
Tél. 04.70.43.30.05 - Fax 04.70.43.37.58
E-mail : mairie-villeneuve-sur-allier@wanadoo.fr

Merci à Edith Jacquelin pour sa contribution aux photographies de ce bulletin



Principales Décisions et Actions du Conseil Municipal

- L'aménagement des trottoirs rue de la Bergerie est terminé.
- Une allée a été créée dans le nouveau cimetière.
- La numérotation des rues est terminée. Les plaques ont été achetées par la commune et remises aux personnes concernées.
- Le local commercial ,7 rue de la gare (ex-Vival) a été loué à Monsieur Mickael Lapoile, domicilié rue de l'Europe, pour l'ouverture d'une école de conduite.
- Des réparations ont été effectuées au salon de coiffure suite à une infiltration d'eau par une ancienne cheminée lors d'importantes pluies.
- Une demande a été faite auprès du SIAEP pour l'installation d'un deuxième compteur d'eau sur le terrain des gens du voyage.
- La commune a acheté un nettoyeur haute pression.

- Un banc a été réinstallé en haut de la rue des petits sapins.
- Madame Nadège Raynaud, désormais titulaire du BAFA, suivra une formation BAFD qui sera financée par la commune.
- Achat de chaises et de tables neuves dans la classe de Madame Pécot ainsi que des tableaux dans deux classes de l'école « Le Chêne ».



- Du matériel neuf équipe désormais la cuisine du restaurant scolaire :



Au budget 2011 :

- un four électrique inox 6 niveaux avec tous ses accessoires (2790 € HT)
- une friteuse électrique inox 9 litres (1280 € HT)
- un coupe-légumes électrique (770 € HT)

Au budget 2012 :

- un fourneau gaz 5 feux inox (1650 € HT)
- une table de travail inox (710 € HT)
- deux chariots de service inox équipés de bacs à couverts et supports de sacs poubelles (539 € HT).



Site Internet de Villeneuve-sur-Allier

Comme nous vous l'avons annoncé précédemment, votre commune dispose de son site internet. Ce site créé, par la municipalité est hébergé par « le réseau des communes », ce qui permet un coût d'exploitation très modeste. Vous y trouverez différents onglets, des informations sur la commune et ses acteurs mais également certaines précisions plus générales comme « Démarches en ligne ». Ce qui vous permettra de trouver réponse à toutes vos questions sur les démarches administratives.

Vous y trouverez prochainement d'autres pages, mais vous pouvez d'ores et déjà « cliquer » et « surfer ».

Nous remercions toutes les personnes ayant permis à la « mise en ligne », en nous fournissant des textes, des photos ... et plus particulièrement notre correspondante de presse, Edith Jacquelin.

A bientôt sur : www.villeneuve-sur-allier.fr



Les parents sont venus nombreux pour accompagner leurs enfants le jour de la rentrée où tout était prêt pour les accueillir : des enseignants disponibles, des tableaux neufs pour certains, des tables et des chaises neuves pour la classe de Madame Pécot, un nouveau plafond dans celle de Madame Palabaud et enfin du matériel de cuisine performant au restaurant scolaire.

Rentrée scolaire

ORGANISATION
ET EFFECTIFS
2012/2013 :
136 élèves
le jour de la rentrée

Classes	Nombre d'élèves	Enseignants titulaires
Petite section Moyenne section	17 12 } 29	Nathalie BUSSEROLLES
Moyenne section Grande section	22	Christine CHARRIER
Cours Préparatoire	22	Valérie BERTHOMIER 50% Frédérique PATY 50%
Cours Élémentaire 1 Cours Élémentaire 2	18 3 } 21	Blandine PALABAUD
Cours Élémentaire 2 Cours Moyen 1	14 6 } 20	Maud PÉCOT (M ^{lle} GALFIONE)
Cours Moyen 1 Cours Moyen 2	10 12 } 22	Didier GUERRIER 75% Gaëlle TEIXEIRA 25% (nouvelle enseignante à Villeneuve)

Cross scolaire

Le traditionnel cross des écoles a réuni 366 enfants sur la pelouse du stade municipal de Villeneuve.

Cette vingt-deuxième édition a battu un record de participation, elle est toujours très prisée par les jeunes et leurs enseignants car la préparation physique est faite avec le plus grand sérieux.



CLASSEMENT GÉNÉRAL

- 1^{er} : GENNETINES
- 2^{ème} : MONTILLY
- 3^{ème} : AUROUËR
- 4^{ème} : VILLENEUVE
- 5^{ème} : SAINT-ENNEMOND
- 6^{ème} : TRÉVOL



Entente de football Villeneuve - Trévol

Pour la 3^{ème} saison consécutive, les clubs de Villeneuve et Trévol s'entendent pour regrouper leurs jeunes de toutes catégories. Ils sont les seules structures rurales de proximité à proposer des équipes en compétition dans les différents niveaux d'âge. Une demande a été faite au district en 2012-2013 pour une labellisation, avec des éducateurs formés et un encadrement adéquat. Les deux clubs proposent aux enfants nés de 2002 à 2007 (filles et garçons) des entraînements au stade de Trévol le mercredi après-midi. Les dirigeants sont présents pour répondre à toutes vos questions.

Les jeunes ont été répartis en deux groupes :

- les poussins nés(es) de 2002 à 2004, entraînement de 17 heures à 18h30 au stade de Trévol.
- les débutants nés(es) de 2005 à 2007, entraînement de 15 heures à 16 h30 au stade de Trévol.
- les « ados », nés de 1995 à 2001, entraînement de 17 h 30 à 19 h, au stade de Villeneuve les mercredis.

L'entente Villeneuve-Trévol espère compléter ses effectifs.

En fonction des effectifs, les enfants nés en 2004 jouent soit en débutants soit en poussins.

Pour tous renseignements : Didier Raymond, président de l'AS Villeneuve au : 06.64.88.24.40 ou Georges Brunot, président de l'AS Trévol au : 06.72.31.05.03



Jeunes !
vous êtes les bienvenus
dans toutes les catégories d'âge
et plus particulièrement
pour compléter
les équipes poussins.

Reprise des cours au Villeneuve Judo Club

La reprise des cours de judo encadrés a repris en septembre à la salle de l'ancien presbytère. Ces cours ont lieu :

- de 18 heures à 19 heures pour les enfants à partir de 6 ans.
- de 19 heures à 20 heures pour Self défense et remise en forme section féminine.
- Judo loisir adulte débutant de 20 heures à 21 heures. Trois séances « découverte » gratuites.

Pour tous renseignements : 06.08.61.19.97



Avant que le souvenir ne se perde...

A l'approche du centenaire de la déclaration de la guerre de 1914, plusieurs manifestations entretiennent le souvenir de cette date douloureuse pour de très nombreuses familles du Bourbonnais. Une exposition s'est tenue dans les locaux de la préfecture de Moulins et la presse annonce l'ouverture, à Fleuriet, d'un musée consacré à la Grande Guerre. L'inauguration sera précédée d'un colloque international qui se tiendra à Saint-Pourçain-sur-Sioule. Le sujet est d'importance, 15.315 Bourbonnais perdirent la vie au cours de la première guerre mondiale sans compter les blessés plus nombreux encore. Le devoir de mémoire étant essentiel pour les jeunes générations, les membres de l'Abacav furent dépités de ne recevoir aucune réponse à leur appel de documentation publié dans le dernier Bulletin Municipal. Nos aînés disparaissent, c'est la loi de la nature, et bientôt, si rien n'est fait, nos jeunes ne garderont aucun souvenir des noms gravés dans le marbre de notre monument aux morts.

Villeneuve, il y a six cents ans...

A force de patience et d'obstination, les chercheurs de l'ABACAV ont déniché aux archives municipales de Rouen, un parchemin datant de 1412, décrivant par le détail sur plus de 150 pages, la liste des paysans payant une redevance, en espèces ou en nature, au seigneur de Villars, propriétaire terrien des environs de Villeneuve-sur-Allier. Ce « terrier », ancêtre du relevé cadastral, nous révèle les noms de plus de 240 personnes, hommes et femmes, et de 80 noms de terroirs. Certains de ces lieux-dits existent toujours aujourd'hui : **Les Montrues, La Font-Barre, Lauvernay, Les Combes, La Grange, Lucenat, Morat...** D'autres ont disparu, pour des causes diverses.

Parmi ces noms de lieux, certains ont une origine gauloise : « **Morat** » désigne un lieu caractérisé par un éperon rocheux. On retrouve la même racine Mor dans Malemort, l'ancien nom de la Malemotte.

« **Lauvernay** », lieu planté de vernes(aulnes).

Les « **Coardes** », du gaulois cotericos, place à usage de communal au centre d'un hameau ou d'un village. Villeneuve possède toujours des près communaux six siècles après.

Les « **Epoisses** », du gaulois epossessa, de epos le cheval et sessa siège ou trône. Ce toponyme très fréquent dans nos campagnes, rendu célèbre par un fromage éponyme, désigne un ancien élevage de chevaux de nos ancêtres.

La **Chassenyeule**, du gaulois cassano-ialon, clairière au milieu des chênes. Ce nom rappelle que les premiers villageois se sont installés en défrichant les forêts.

La « **Condemine** », du latin condominium, la réserve du domaine. Le domaine était le nom donné à l'ensemble des terres du maître gallo-romain, (dominum).

Le nom de « **Villars** » évoque à lui seul une villa gallo-romaine ou franque.

La « **Cour** », du latin curtis.

De nombreux autres terroirs portent le nom de la **végétation** primitive qui existait avant l'installation des villageois : Les Bruyères, les Noyers, Les Teilhes (les tilleuls), La Fraignière (les frênes), La Chaupètre (l'ajonc) etc... ou le nom des **familles** aux quelles ils ont appartenu : Les Cantes, Les Gallets, les Pilets... Les noms de nos prédécesseurs à Villeneuve sont tout autant variés et instructifs quant à l'origine de la population nord-bourbonnaise. Nombreux sont les patronymes qui indiquent le **métier de nos ancêtres** : Barbier, Fournier (boulangier), Gagnepain, Maître (artisan), Mercier (marchand ambulancier), Monier (meunier), Autissier ou Tixier (tisserand)... Quelques-uns dérivent de prénoms très usuels au moyen-âge : Gonin (Hugonin), Guyon (Guy), Mahieu (Matthieu), Martin, Michoux (Michel),

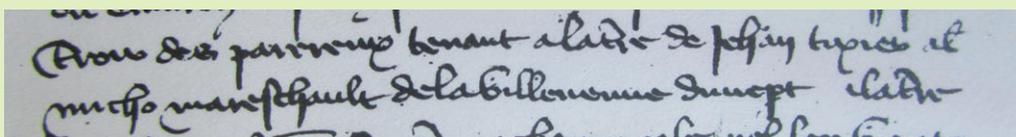
Perrin (Pierre), Simon, Thomas. Mais encore plus nombreux sont les noms ou prénoms d'origine germanique, c'est-à-dire remontant à la conquête franque au 5^{ème} siècle : Arnaud, Gautier, mais aussi Audin, Boer, Rolin, Soty (cordonnier), Thibaut... Quelques noms d'origine gauloise montraient une cohabitation avec des occupants encore plus anciens : Chassagne (le chêne), Ledagre ou Audagre (de dago-rix, le bon roi). Plusieurs noms de famille ont une origine bourbonnaise ou « vieux-français » : Barbier, Borde (la grange), Buisson, Cante, Guerriet, Moreaul, Petit, Sanciot... Quelques noms ont une origine occitane : Mehée (du mas), Boudoire, Seignoret.

Si le sujet vous intéresse, nous y reviendrons volontiers.

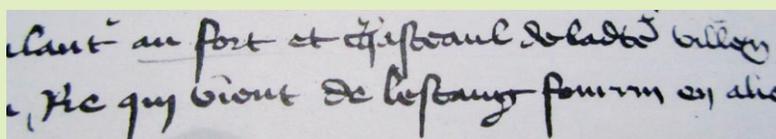
Ci-joint comme exemple **deux extraits du terrier d'origine** ; écrits en vieux français avec après déchiffrement, une réécriture en lettres modernes.

Alain TARDIF

Textes écrits en vieux français, réécriture correspondante



"terroir des Parereux tenant à la terre de Jehan Tixier alias Micho, maréchal de la villeneuve d'une part..."



"... alant au fort et chasteaul de la dite Villeneuve, rie qui vient de l'estang Fourrin en Allier... Cet étang est l'actuel étang Marian

L'ABACAV à la découverte de l'Auvergne...

Cinquante-deux membres de l'Association ont participé au voyage en Auvergne le dimanche 7 octobre.

Au programme : visite guidée de « l'Aventure Michelin » à Clermont-Ferrand. Cet espace-musée est dédié à l'histoire de l'entreprise Michelin, de la famille Michelin, de la ville de Clermont-Ferrand et de ses travailleurs et bâtisseurs. On y retrace l'histoire des pneumatiques et du savoir-faire français en matière d'automobile à travers le temps. On peut y découvrir les innovations de Michelin dans le domaine des transports ainsi que des reconstitutions, des films, des véhicules et des objets uniques et emblématiques.

Après le déjeuner, incursion dans le Parc des Volcans pour la visite de Vulcania et, pour finir cette journée riche d'enseignements, le train « Panoramique des Dômes » nous emmena, sans encombre, au sommet du Puy de Dôme qui, ce jour là était malheureusement noyé dans le brouillard ! Cette escapade auvergnate fut une belle réussite !



CARNAVAL de NICE et FÊTE des Citrons à MENTON

L'ABACAV vous les propose du vendredi 15 février au lundi 18 février 2013 pour la somme de 489€ y compris la cotisation d'adhésion de 4€

Vendredi 15 février, départ de Villeneuve à 7h, toujours possibilité de vous prendre à AVERMES (7h05) ou MOULINS (7h10). Dîner à votre village-vacances dans l'arrière pays niçois. Pot d'accueil, dîner et soirée animation.

Samedi 16 : visite guidée des métiers d'autrefois à proximité. A 14h30, Bataille des fleurs à NICE (places assises), ensuite temps libre à NICE

En option : dîner au restaurant à NICE puis Défilé aux lumières, grand défilé de chars (places assises : 27€/personne en +) sinon soirée animation au village vacances

Dimanche 17 : Matinée détente : le village vacances est dans un parc. L'après-midi, Festivités à Menton Grand Corso des fruits d'or (places assises) Défilé de chars puis entrée libre à la célèbre exposition d'agrumes.

Lundi 18 février : Retour

Les repas sont compris avec vin et café le midi. Les chambres sont avec loggia et balcon sur le parc du Mercantour. Les entrées aux festivités sont comprises et nous bénéficierons d'un accompagnateur pendant tout le séjour.

Le voyage se fera avec un minimum de 25 personnes, sinon annulation.

S'inscrire auprès de Duffaut Yvon, 22, rue du Maroc 03460 VILLENEUVE/Allier (Tél : 04 70 43 32 27 ou 06 76 86 46 88)

-100€ /personne à l'inscription avant le 10 novembre 2012

- 2^{ème} versement de 100€ au 10 décembre 2012

- 3^{ème} versement de 100€ au 10 janvier 2013

Le solde sera réglé dans le car au retour (soit 189€) précisez si vous choisissez l'option Défilé aux lumières ; dans ce cas, le solde sera de 216 €/ personne.

Atelier mémoire

C'est dans une ambiance conviviale que les ateliers mémoire ont redémarré.

Les 7 personnes inscrites y participent chaque lundi avec assiduité.

Comme les années précédentes, l'animation en est assurée par Annie Bonnin et Monique Thévenin.



Pétanque villeneuvoise



Pour sa première année d'existence, l'équipe des jeunes pétanqueurs Villeneuvois (tous + de 55 Ans !) a remporté le championnat en terminant première de sa poule de 4^{ème} division.

Bilan : 8 victoires ;

1 nul ; 1 défaite. Ils avaient à affronter des équipes redoutables de l'Allier :

RC Vichy ; Varennes ; AS Yzeure ; Neuilly le réal ; Cusset - Montbétou. Nous leur souhaitons de continuer sur cette voie de succès !



Brocante du 8 Juillet 2012...



Gym féminine senior

Vie locale

Nord -Bourbonnaise

La fête sportive annuelle de la Nord- Bourbonnaise s'est déroulée le 3 juin 2012 à Villeneuve sur Allier avec une météo calamiteuse sur 3 circuits pédestres et 4 circuits VTT. Malgré tout, 46 personnes ont bravé les fortes pluies pour se promener dans la campagne villeneuvoise. Parmi elles, une dame venue d'Allemagne, en séjour dans la région a fait le parcours pédestre de 14 km et un couple en tandem, le parcours VTT de 36 km. Le plus jeune participant, âgé de 14 ans, a parcouru 36 km en VTT et le plus âgé, 73 ans, a choisi le circuit pédestre de 14 km.



Cette manifestation organisée conjointement par le SIVOM et l'OMS de Villeneuve a pu se dérouler dans de bonnes conditions matérielles grâce à l'aide des différentes associations villeneuvoises. Le SIVOM et l'OMS les remercient ainsi que les autres bénévoles.

NOUVELLES de l'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Les membres de l'amicale des sapeurs pompiers se maintiennent en forme avec la reprise des séances footing tous les lundis soir et des parties de volley-ball tous les dimanche matin, sans oublier leur participation à de nombreuses manifestations sportives.

Le 9 juin 2012 l'amicale des sapeurs pompiers a participé à « L'infernale » à Servant (63), 9 km d'une course endiablée. Sept sapeurs pompiers armés d'un mental d'acier, ont traversé les différents obstacles de la course : passage de buses, de fosses, de palissades, bain de boue... sous les encouragements de leurs fidèles supporters. Tous ont pu franchir la ligne d'arrivée, certes éprouvés, et en ayant perdu quelques vêtements ou chaussures dans la boue, mais heureux de cette expérience qu'ils réitéreront l'année prochaine. Une partie des bénéfices de la course est reversée à « l'œuvre des pupilles des sapeurs pompiers ».



Le 23 septembre 2012, Richard Genoux, Sylvain Aubouard, Cyrille Gaillard et Pascal Bouche ont pris le départ de la course de « Vin scène en Bourbonnais ». Trois d'entre eux ont choisi de parcourir 42 km entre Saint Pourçain et Moulins en relais, tandis que Pascal Bouche les a parcourus seul. Une belle expérience qui une fois de plus leur a permis de donner le meilleur d'eux-mêmes et de se surpasser.

Nous noterons également la participation de **Pascal Bouche au marathon de Paris le 15 avril 2012.**

Il a terminé à une place honorable en 4h30 et 27s et a donné l'envie à d'autres « amicalistes » de se surpasser, en effet d'autres candidatures devraient voir le jour à la prochaine édition de ce marathon !



Fête de Sainte Barbe - Samedi 24 novembre



Lors d'une touchante cérémonie, **décorations et galons** de caporaux et caporal-chef ont été remis à quatre membres du Centre de secours : Grégory Métivier, Cyrille Gaillard, Régis Thévenin et Christian Landry. Ce dernier après 37 ans de bons et loyaux services a fait valoir ses droits à la retraite. On le sentait très ému ainsi que toute l'assistance lors de l'évocation de son parcours chez les Sapeurs- pompiers. Ses camarades ont retracé, sur un mode humoristique avec des diaporamas, sa carrière de footballeur et de pompier volontaire. Il a été fait sergent honoraire et a reçu en gage d'hommage et de remerciements de la part de la collectivité, son casque d'intervention. Le corps des sapeurs-pompiers lui adresse ses souhaits de bonne retraite.

Ensuite ce furent un joyeux banquet et une fête sympathique toute en originalité : chants, sketches, danses et musique se succédèrent jusqu'au petit matin.



Dans la rubrique des anciens métiers, nous évoquerons le travail d'un **EXPLOITANT FORESTIER**

De gauche à droite :

Marcel, Dany et Jean-Pierre BARBIER
fin des années cinquante

La famille Barbier
a créé l'entreprise en 1900.

A cette époque Monsieur Jean Barbier était charretier-rouleur. Il chargeait le bois coupé dans la forêt et l'amenait aux scieries de Villeneuve et de Chantenay. Puis Marcel et Jean-Pierre Barbier se succédèrent à la tête de l'exploitation. Maintenant c'est Régis ... Après une formation de 4 ans à l'école forestière du Mayet de Montagne, Régis assure la continuité : il représente la quatrième génération au sein de l'entreprise.

La pratique du métier ne s'apprend pas seulement à l'école mais aussi sur le terrain. **Au fil des générations se sont transmis de père en fils des automatismes, des gestes, des regards, une complicité, « des trucs » qui ne s'apprennent pas dans les livres.** L'observation sur le terrain est essentielle. Aujourd'hui l'entreprise de Régis fait peu d'abattage d'arbres mais est plutôt spécialisée dans le débardage. Cela consiste à transporter le bois du lieu où il a été abattu et façonné, jusqu'à un chemin ou une route carrossable afin de faciliter le chargement des camions qui transportent ces grumes.

En règle générale des négociants achètent des lots de bois à des propriétaires privés ou à l'État puis les font exploiter par des entreprises : abattage, puis débardage et transport vers les scieries. Pour les forêts d'État et les bois communaux, une vente est organisée par l'office national des forêts (ONF), chaque année fin octobre à Cérilly.

En 2012, 79000 m³ de bois sont proposés à la vente par adjudication publique, représentant 85% de chênes, 12% d'autres feuillus et 3% de résineux.

Cette manifestation attire scieurs, tonneliers, entreprises d'exploitation forestière, venus de toute la France pour se fournir en merrains pour les tonneaux, bois pour les parquets, charpentes et bois de chauffage.

Après débardage les négociants vendent le bois soit directement à une scierie, soit sur le bord des routes de forêt avant chargement sur des « camions grumiers ».

Le chêne est utilisé selon la qualité du bois pour les tonneaux, les charpentes et les traverses de chemin de fer. Les résineux servent surtout pour faire des charpentes. Avec le bois blanc (bouleau, peuplier...) on fabrique des palettes et des cageots entre autres. Les coupes de chênes se font du 15 août à début avril sinon le bois s'abîme, on dit « que le bois pique ». Concernant les autres espèces il n'y a pas de saisons.

Les différents métiers du bois sont très tributaires de la météo. Les matériels utilisés sont essentiellement des tronçonneuses et des tracteurs forestiers équipés d'un treuil, d'une lame pour débarder les bois longs et d'une grue pour charger les bois courts.

Quand nous avons interviewé Régis nous avons rencontré quelqu'un qui assouvit une passion autant qu'il exerce un métier. « *Il faut être né dedans, je ne lâcherai pas mon métier pour rien au monde* » dit-il. Vivre près de la nature avec une grande indépendance et beaucoup de liberté sont pour lui les clés de la réussite et du bonheur...





**Repas de quartier
du Maroc le 9 septembre**

Trois repas de quartiers ont eu lieu cet été : repas du Maroc, des Pilets et de Lucenat.

Nous félicitons tous les organisateurs et participants et encourageons les acteurs de ces manifestations à les poursuivre. Bravo pour ces initiatives !!!

Pour la troisième année, le repas de quartier de "Lucenat-Les Combes" a réuni environ 40 personnes dans une ambiance agréable, pluvieuse et fraîche. Le lendemain malgré quelques absents, la journée était de nouveau bien animée. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Un nouveau prêtre

Après le départ du Père Jean-François DIOUF pour Varennes-sur-Allier, nous accueillons le père **Antoine THANH LAM TRAN** que nous appelons déjà Père LAM. Originaire du Vietnam, il est venu rejoindre le père Michel PIERRON à la grande paroisse de Notre-Dame du Bourbonnais à laquelle appartient Villeneuve. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'une bonne adaptation dans notre secteur.

Pour contacter la paroisse : Tél. 04 70 20 57 77 ou <http://paroissenotredamedubourbonnais.eklablog.fr/>



Pot de l'amitié, le 23 juin, à la salle des Fêtes d'Aurouër à l'occasion du départ du Père DIOUF.

Votre ÉCOLE DE CONDUITE un service de proximité et de sécurité routière avant tout

Comme vous l'avez lu précédemment dans « Le mot du Maire », une École de Conduite s'est ouverte sur notre commune. Certains se sont peut-être dits :

« *Pauvre garçon, voué à l'échec dans un si petit village !* »
A ces gens je leur répondrais que si j'ai

créé cette entreprise à Villeneuve, ce n'est pas par hasard ! En effet, les étapes de création d'une entreprise étant très complexes j'ai fait une étude de marché. Il s'est avéré qu'il y avait un réel besoin sur la commune et ses alentours. Aujourd'hui, c'est donc tout naturellement que je viens vers vous afin de vous proposer une formation de qualité pour votre permis de conduire, mais également pour vous conseiller et vous former sur tous les aspects de la Sécurité routière. C'est ensemble que nous travaillerons, c'est ensemble que nous réussirons. L'insécurité routière est un véritable fléau ; Trop de vies sont gâchées... Il faut donc changer nos mentalités et au plus vite. Je m'engage personnellement à lutter contre ces incivilités de tous les jours ; la route n'est pas un terrain de jeu. Ensemble, changeons !
A toutes et tous, Bonnes fêtes de fin d'année.



Ouverture de l'ÉPICERIE L'ESCAPADE

Tous les jours de
8 h. à 12 h.
et de 16 h. à 20 h.

74, route de Paris

04.70.43.11.84



Naissances

- Le 20.06.2012
- Le 22.06.2012
- Le 20.07.2012
- Le 07.11.2012

Clément BRAZY
Ludivine GIBBE
Inès DE BRITO
Emma GUILLAUMIN

Mariages

- Le 07.07.2012
- Le 01.09.2012

Régis THEVENIN et Valérie TOP
Jérôme SROM et Gwendoline BURDZINSKA

Décès

- Le 30.06.2012
- Le 06.08.2012
- Le 14.10.2012
- Le 13.11.2012
- Le 17.11.2012

Lucien FAUCHER, 75 ans
Germaine LAURENT, veuve MEROT, 82 ans
Suzanne LAMBOLEY, veuve LYON, 89 ans
Eugénie LABONNE, veuve LOGNON, 97 ans
Yannick SANTOLARIA, 40 ans

État Civil

SICTOM

Le SICTOM Nord-Allier propose de mettre en place sur la commune un ramassage sélectif des ordures ménagères en porte à porte. Cette collecte concerne le centre bourg où actuellement le ramassage s'effectue deux fois par semaine et sera opérationnelle à partir d'avril 2013. Au cours du mois de décembre 2012, le SICTOM informera individuellement chaque foyer concerné en distribuant dans les boîtes aux lettres une documentation sur le fonctionnement de cette nouvelle collecte.

PASSAGE de la DÉCHETTERIE MOBILE

Le véhicule du SICTOM sera stationné sur le parking de la Place du Monument

- le jeudi 17 janvier 2013 de 9 h à 14h 30
- le mardi 12 mars 2013 de 13 h à 18h30

Les services à domicile : EVIDOM, c'est évident !

Installée sur la commune de VILLENEUVE-sur-ALLIER, cette auto entreprise met à votre disposition des compétences et des services sur la commune et ses alentours.

- Elle dispose d'un agrément simple délivré par la Direction Départementale du Travail de l'Allier depuis le 07 Décembre 2010 qui l'engage à respecter une charte de qualité très rigoureuse quant à la prestation de ses services, permettant aussi à sa clientèle de pouvoir bénéficier d'avantages fiscaux intéressants : une réduction ou un crédit d'impôt sur le revenu correspondant à 50 % des sommes versées pour le paiement de services à la personne. Cette réduction ou crédit d'impôt est accordée à chaque foyer fiscal dans la limite d'un plafond de 12 000 € par an.



- Le plafond fiscal est porté à 15 000 € pour une famille avec au minimum 2 enfants (ou 13 500 € avec un enfant unique) et 20 000 € pour les personnes dépendantes. Les prestations seront évaluées selon vos besoins réels et ceux de votre foyer.

Devis effectué
gratuitement

Dates à retenir...

21 Décembre 2012

Arbre de Noël des Écoles - Salle des fêtes

31 Décembre 2012

Réveillon St Sylvestre - Club des vétérans
Salle Socio-Culturelle

08 Janvier 2013

Galette des rois pour les enfants
Comité des fêtes - Salle des fêtes

11 Janvier 2013

Vœux du Maire - Salle Socio-Culturelle (SC) à 19h

16 Février 2013

Repas dansant de l' ASV - Salle SC

09 Mars 2013

LOTO du Comité des fêtes - Salle SC

23 Mars 2013

Dîner Dansant de la Gym Tonic - Salle SC

14 Avril 2013

Repas du CCAS - Salle SC

20 Avril 2013

Concours de belote du Comité des fêtes
Salle des fêtes à 14 h

20 et 21 Avril 2013

Journées des Plantes à Balaine (10 h à 18 h)

7 Juillet 2013

Brocante du comité des fêtes - Bourg de Villeneuve

10 Août 2013

Feux d'artifice - Stade municipal



Cabinet médical de Villeneuve

Le Docteur GEORGET prenant sa retraite le 01/01/13, la continuité des soins sera assurée par le Docteur Perrine MICHEL. Elle exercera pour l'instant dans les locaux du Dr GEORGET jusqu'à la construction du bâtiment neuf de la future maison médicale. Le numéro de téléphone reste le 04 70 43 32 38.



Point sur la déviation

A ce jour l'enquête environnementale se termine. Les résultats de ces recherches ont été transmis au Comité Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), ensuite à la Commission nationale du Patrimoine Naturel (CNP) qui émettra un avis. Les conclusions seront communiquées à la préfecture de Moulins. A partir de ce moment les dernières fouilles archéologiques pourront reprendre. Elles dureront normalement 4 mois. Dans le meilleur des cas, les travaux de terrassement pourraient débuter au cours du 2^{ème} semestre 2013.



Transport à la demande

Vous avez besoin d'aller à Moulins pour faire des courses, pour un rendez-vous, une envie de cinéma ou pour de multiples autres raisons mais vous n'avez pas de voiture ou vous ne conduisez plus ...

Appelez le 0 800 20 24 43 qui est le numéro d' « Aléo sur mesure », un service de « Moulins communauté ». Le minibus d'ALéo viendra vous chercher à domicile du mardi au samedi, matin ou soir. Il vous transportera jusqu'à l'un des points de dépose de Moulins (Place Jean Moulin, Place d'Allier, Gare SNCF, Hôpital). De plus, chaque trajet ne vous coûtera que 1,20 €. A utiliser sans modération...



Repas de quartiers des Pilets (1), de Lucnat (2) et du Maroc (3) - Course « l'Infernale » à Servant (4)
Les pompiers fêtent Saint-Barbe (5,6,7) - Cérémonie du 11 novembre 2012 (8)

